

POSTE AGENT RECENSEUR

Recensement de la population 2020

Dans le cadre du recensement de la population 2020, la ville de Bischheim recrute son agent recenseur pour le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 22 février 2020.

MISSIONS

Se former aux concepts et aux règles du recensement,
Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de la commune et les faire valider par le coordonnateur,
Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal, au moins une fois par semaine,
Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

QUALITES REQUISES

- Disponibilité,
- Capacité relationnelle,
- Moralité, neutralité et discrétion,
- Sensibilisation à internet,
- Ordre et méthode,
- Ténacité.

FORMATION

2 demi-journées de formation assurées par l'INSEE.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

Disponibilité quotidienne y compris en soirée et le samedi,
Pas de congé pendant la durée de la collecte,
Large amplitude des horaires.

SITUATION STATUTAIRE DU POSTE

Emploi de vacataire

REMUNERATION

En fonction du nombre de logements et de questionnaires collectés

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

A adresser la candidature à l'attention de Monsieur le Maire (CV + lettre de motivation à election@ville-bischheim.fr) avant le 21/11/2019 ou à déposer en Mairie de Bischheim - 37 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM.